

Engagement des syndicats bruxellois en faveur de l'environnement

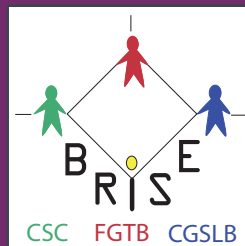
Diminuer notre pression sur l'environnement afin de **réduire notre impact sur le climat et de préserver la biodiversité** en évitant le gaspillage des ressources et en réduisant tous types de pollutions, voilà bien un objectif qui nous concerne tous, aujourd'hui comme demain.

En effet, un environnement sain est indispensable pour permettre aux personnes de travailler, d'habiter et de vivre dans de bonnes conditions de santé et de bien-être.

Les entreprises ont un impact réel sur le milieu dans lequel elles sont implantées. En Région bruxelloise, la gestion de la mobilité, de l'énergie, de l'eau, des déchets, des émissions polluantes font partie des préoccupations environnementales liées au monde du travail.

Les syndicats sont des acteurs de l'entreprise, ce qui leur permet d'identifier les problèmes sociaux, environnementaux et économiques. Comme organisations de travailleurs, ils veulent promouvoir et soutenir toute action positive en matière d'emploi et d'environnement, comme la création de nouveaux emplois verts et la réflexion autour d'un nouveau mode de production et de consommation de biens et services respectueux de l'environnement.

Par cet engagement, les syndicats expriment leur volonté de contribuer à l'amélioration et au respect de l'environnement tant interne qu'externe de l'entreprise. Ils veulent ainsi participer au développement d'une société solidaire, équitable et démocratique apportant davantage de qualité de vie et de bien-être à tous.



Concrètement, les syndicats bruxellois s'engagent à :

- Intégrer les questions environnementales, comme les questions sociales et économiques, à tous les niveaux de la concertation
- Sensibiliser, informer et former les travailleurs et les militants aux questions environnementales compte tenu des spécificités urbaines
- Inciter leurs délégations à :
 - » Inscrire à l'ordre du jour des CPPT tout point lié à l'environnement
 - » Inscrire à l'ordre du jour du CE la politique d'investissement et d'achat de l'entreprise
 - » Sensibiliser et informer l'employeur sur ces mêmes questions
- Soutenir l'idée d'intégrer la dimension de l'environnement dans les CCT.
- Soutenir toute démarche « éco-responsable ».

